14 – 18 mars 2017 _ Exposition de livres anciens / La Fare-les-Oliviers

Réalisée par les élèves du collège Louis Leprince Ringuet

CENTRE CULTUREL JEAN BERNARD

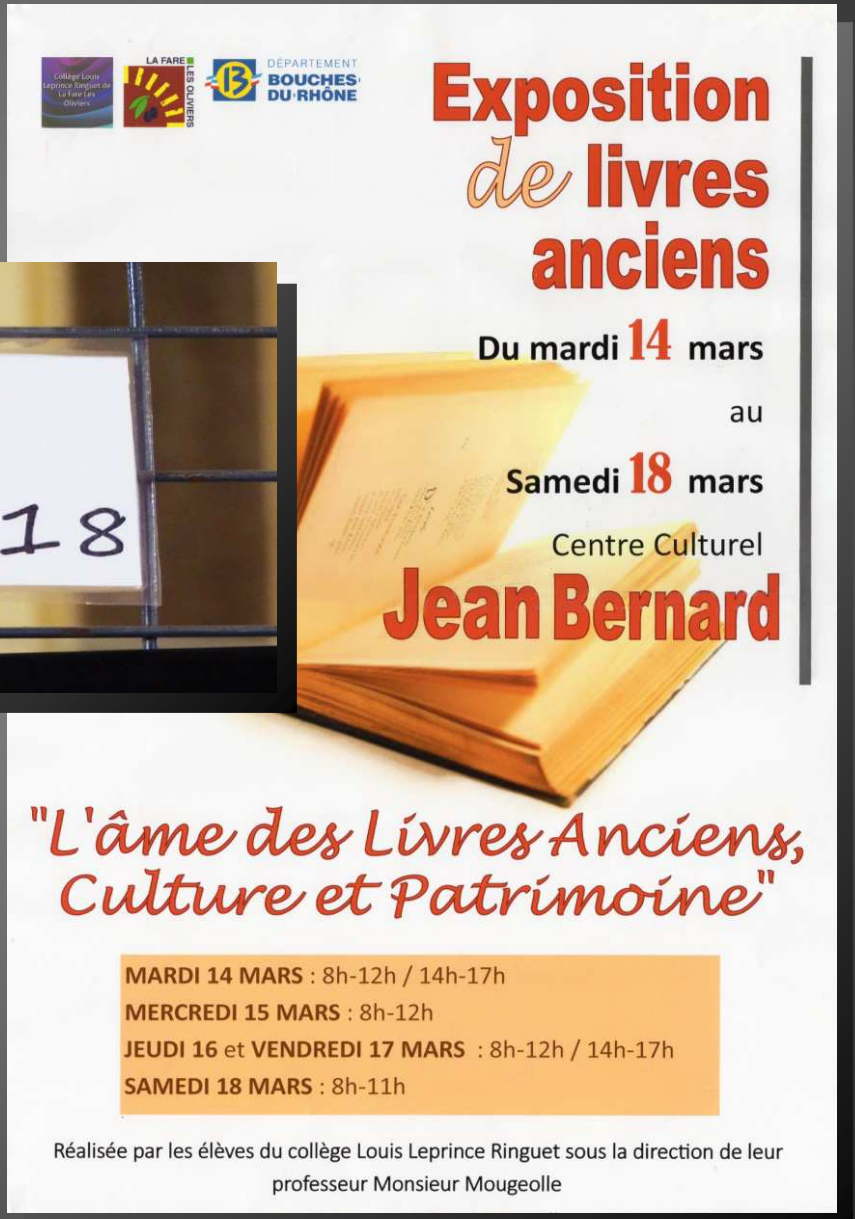

L'EXPOSITION _ *Vue d'ensemble des stands (en haut à g.), entrée des visiteurs accueillis et guidés par des élèves du Collège (en haut à dr.), la partie du stand « Histoire » concernant les deux guerres mondiales du XXe siècle.*

STAND HISTOIRE 14-18 _ *Des élèves sont présents pour répondre à toutes les questions des visiteurs, que ce soit sur les livres anciens et documents d'époque exposés sur les tables ou sur les différentes décorations militaires présentées dans leurs supports.*

STAND HISTOIRE 14-18 _ *Exemplaires du Miroir reliés, ci-dessus à dr. le N°89 du dimanche 09 août 1915, avec la photo du ministre de la Guerre Millerand visitant une usine de matériel militaire. Le Miroir et l'Illustration étaient deux publications majeures dans la presse d'information, richement illustrées de photographies et gravures.*

STAND HISTOIRE 14-18 _ *« Six ans de croisières en sous-marin », publié par le lieutenant de vaisseau Johannes Spiess dans les années 20, raconte la guerre totale dans l'Atlantique. Sur le livre au 1er plan, on peut lire « Le 7 mai 1915, un grand paquebot, le Lusitania, fut coulé en mer d'Irlande. Il portait 1145 passagers, hommes, femmes et enfants, dont 118 Américains… » (NOTE : Le président Woodrow Wilson menace l'Allemagne et exige réparations. L'opinion américaine commence à pencher en faveur de la guerre, le slogan « Remember the Lusitania » fait son effet, et en avril 1917, les USA entrent en guerre… Il est établi aujourd'hui que le Lusitania convoyait des munitions en contrebande, dont cinquante tonnes d'obus et de grandes quantités de poudres et explosifs divers. Il était au surplus armé de douze canons. Lire la suite sur* www.herodote.net/7_mai_1915-evenement-19150507.php)

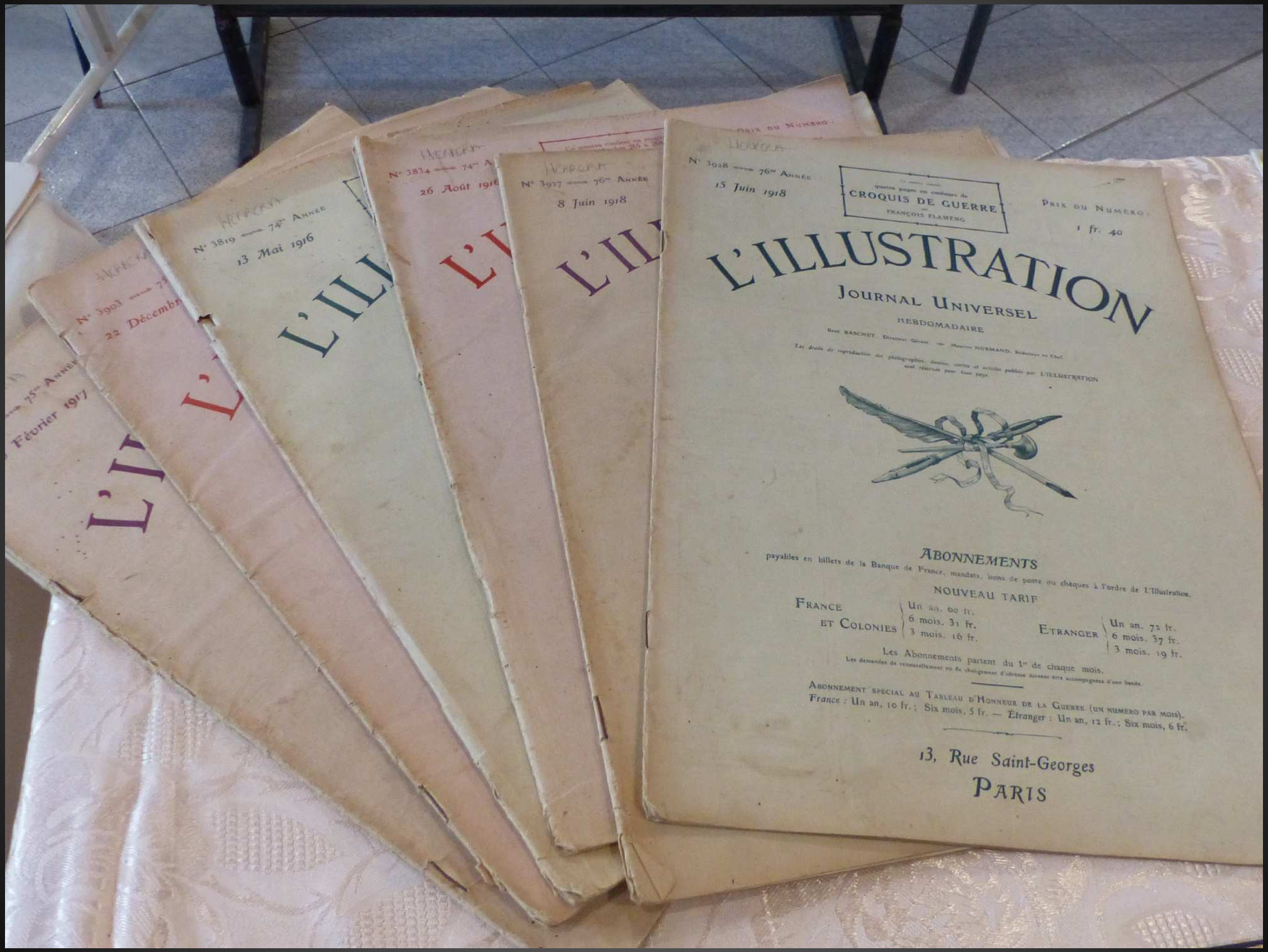
N° 3928 — 76me Année
15 Juin 1918
quatre pages en couleurs de
CROQUIS DE GUERRE
par
FRANÇOIS FLAMENG
Prix du Numéro :
1 fr. 40
L'ILLUSTRATION
Journal Universel
Hebdomadaire
Les droits de reproduction des photographies, dessins, cartes et articles publiés par L'ILLUSTRATION sont réservés pour tous pays.
ABONNEMENTS
payables en billets de la Banque de France, mandats, bons de poste ou chèques à l'ordre de L'Illustration.
NOUVEAU TARIF
France et Colonies : Un an. 60 fr. — 6 mois. 31 fr. — 3 mois. 16 fr.
Etranger : Un an. 72 fr. — 6 mois. 37 fr. — 3 mois. 19 fr.
Les Abonnements partent du 1er de chaque mois.
Les demandes de renouvellement ou de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande.
Abonnement spécial au Tableau d'Honneur de la Guerre (un numéro par mois).
France : Un an, 10 fr. ; Six mois, 5 fr. — Etranger : Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr.
13, Rue Saint-Georges
PARIS
N° 3927 — 76me Année
8 Juin 1918
N° 3834 — 74me A
26 Août 1916
N° 3819 — 74me Année
13 Mai 1916
N° 3903 — 75
22 Décembre
Février 1917

LE GENERAL JOFFRE _ *Le commandant en chef des Armées françaises est connu non seulement pour le « miracle de la Marne » en septembre 1914 lorsque les armées françaises cessent de reculer, déstabilisent l'ennemi en prenant l'offensive, et sortent d'une situation qui semblait désespérée, il est connu aussi pour l'hécatombe des premiers mois de la guerre, quand des régiments entiers en pantalon rouge garance montant à l'assaut au son du clairon, baïonnette au canon et derrière le drapeau, étaient décimés par les mitrailleuses et canons ennemis. Le 22 août 1914 fut le jour le plus meurtrier de l'histoire de l'armée française avec 27.000 tués, c'est quatre fois plus qu'à Waterloo… « Le feu tue » dira le général Pétain !*

17e DIVISION

Modèle N° 6
Art. 37 du Règlement
Format : 2/3 carré.

Désignation du Corps ou Service : 1404 R.A.D.C.A. 91e Groupe

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Le Capitaine Pujol, commandant le 91e Groupe
certifie que le Sous-Lieut Chauvet Maurice
né le 24 Juin 1918 à Marseille
département de Bouches-du-Rhône
a tenu une bonne conduite pendant tout le temps qu'il est resté
sous les drapeaux et qu'il a constamment servi avec honneur
et fidélité.

A Toulouse, le 3 Octobre 1941.

Signature et cachet
du Chef de Corps (ou de Service).
Le Capitaine PUJOL Commandant
le 91e Groupe du 404e R. A. D. C. A.

Prime Patrimonial

SUR LE VIF

ADMINISTRATION
18-20, rue de St-Gothard, Paris

PHOTOS ET CROQUIS DE GUERRE
Paraît chaque semaine

Le prochain numéro contiendra en SUPPLÉMENT GRATUIT
LA SPLENDIDE CARTE EN COULEURS DU THÉATRE DE LA GUERRE

Après la bataille et la retraite de l'ennemi, nos brancardiers vont à la relève de nos morts et de nos blessés.

Une de nos batteries de 75 a surpris un détachement d'infanterie allemand à l'abri derrière une meule. Tous ont été abattus sans exception.

SUR LE FRONT RUSSE. — Canon dissimulé à la vue des avions ennemis.

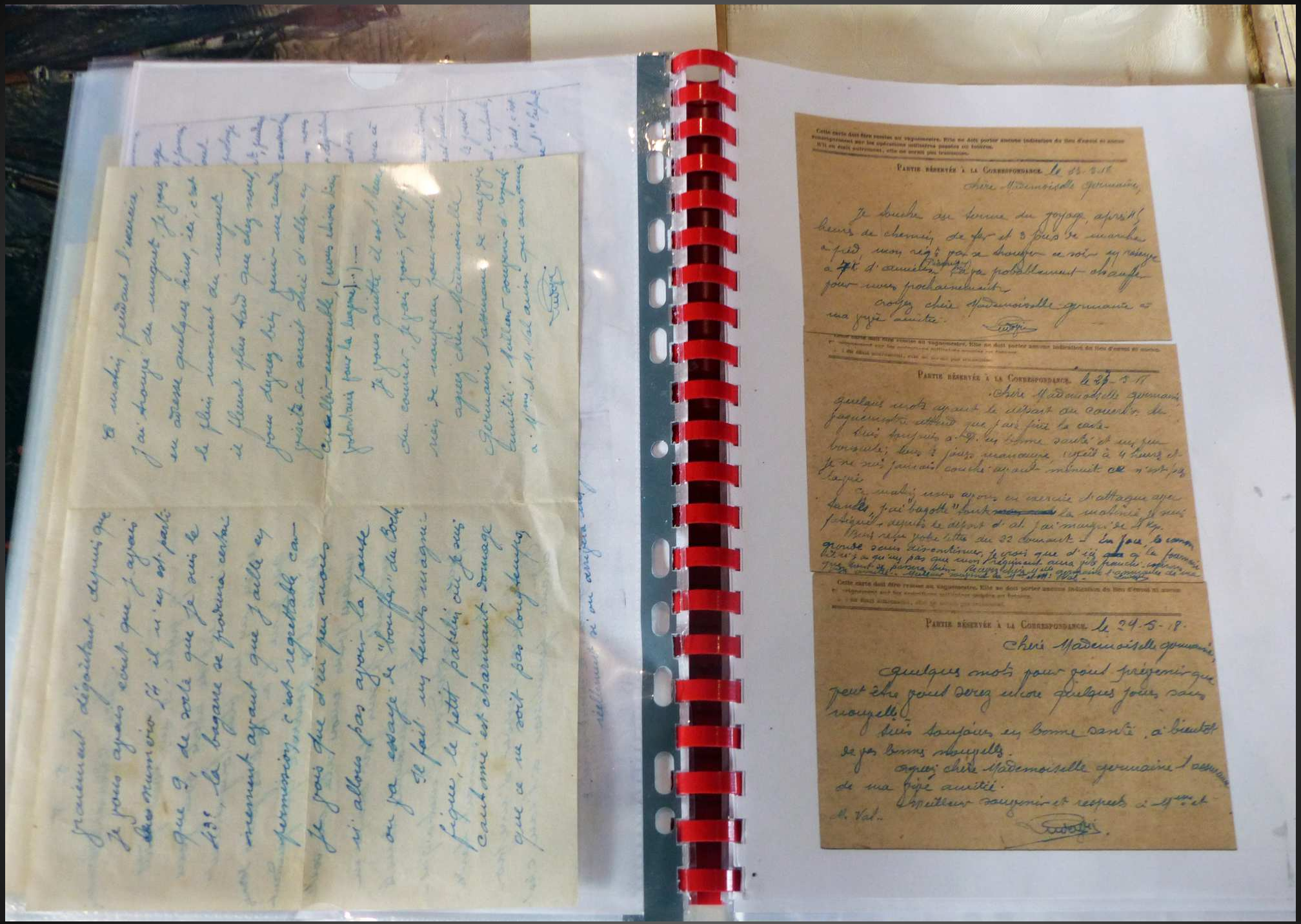

LE COURRIER DES POILUS _ *Beaucoup de familles ont conservé dans leurs archives des lettres d'un aïeul qui avait fait la Grande Guerre : ci-dessus, les lettres de L. Chevalier, l'arrière grand-père d'un élève du Collège, ont été retrouvées à l'occasion de l'exposition et soigneusement présentées dans un classeur. Ce Poilu a développé une correspondance avec Mademoiselle Germaine, sa marraine de guerre, qui était à Dijon.*

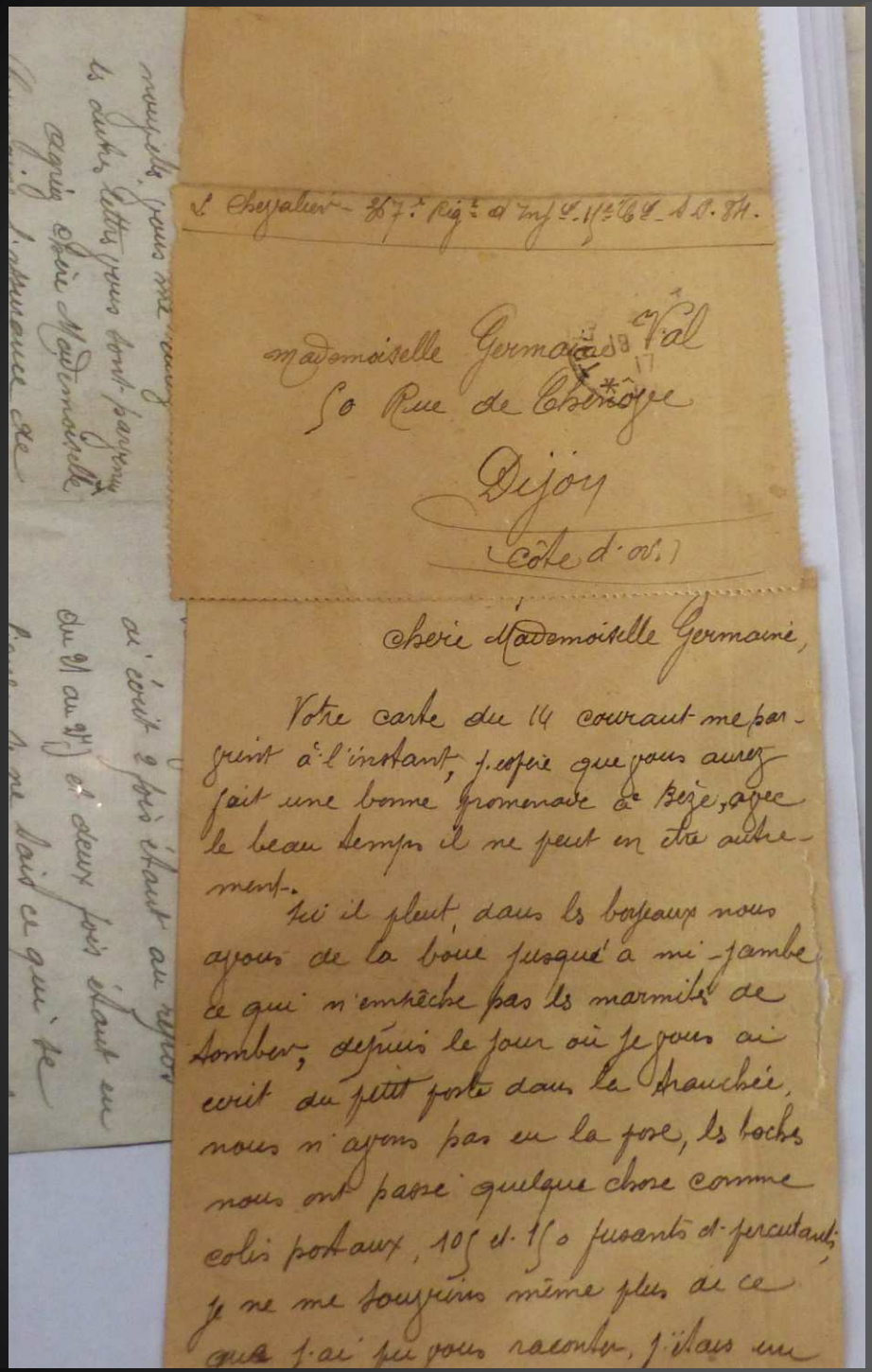

L. Chevalier 87e Rgt d 7me Cie 11e Sect 20. 84.

Mademoiselle Germaine Val
50 Rue de Cîteaux
Dijon
Côte d'or

Merci Mademoiselle Germaine,

Votre carte du 14 courant me parvient à l'instant, j'espère que vous aurez fait une bonne promenade à Beze, avec le beau temps il ne peut en être autrement.

Ici il pleut dans les boyaux nous avons de la boue jusqu'à mi-jambe ce qui n'empêche pas les marmites de tomber, depuis le jour où je vous ai écrit du petit poste dans la tranchée, nous n'avons pas eu la pose, les boches nous ont passé quelque chose comme colis postaux, 105 et 150 fusants et percutants, je ne me souviens même plus de ce que j'ai pu vous raconter, j'étais en

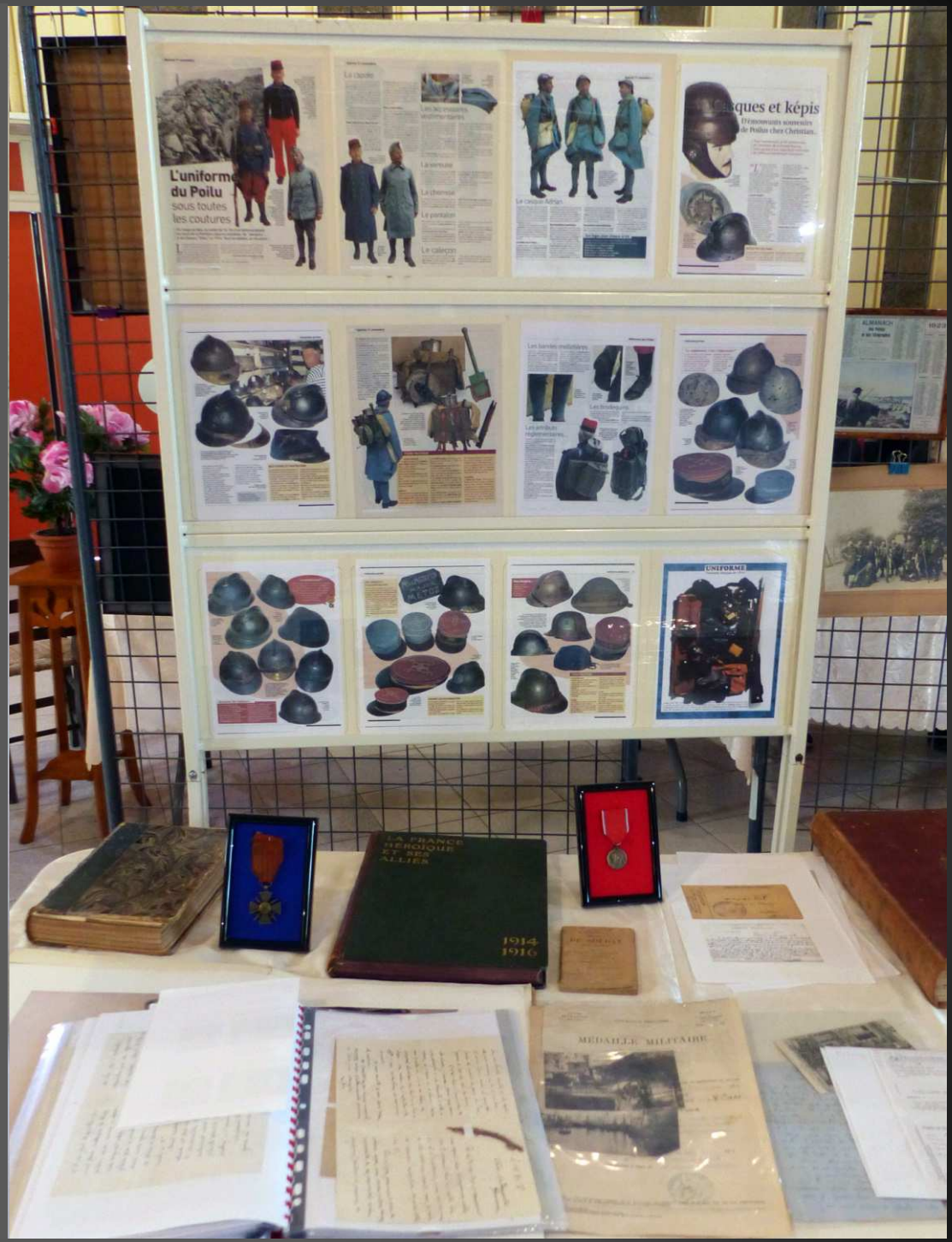

LE COURRIER DES POILUS (suite) _ *Dans cette lettre à Mademoiselle Germaine, L. Chevalier mentionne la boue dans les boyaux jusqu'à mi-jambe et les marmites des Boches qui arrosent sa position, des 105 et 150 fusants et percutants, pas de quoi rassurer la destinataire.*

LE COURRIER DES POILUS (suite) _ *En permission, L. Chevalier a rencontré Germaine, sa marraine de guerre, il en est tombé amoureux et ils se sont mariés après la guerre. Ci-dessus, il joint à sa lettre du 19 septembre 1918 un brin de bruyère de l'Argonne, tout près du front, émouvant témoignage qui a traversé le temps pour nous parvenir..*

le 16.9.18

Chère Mademoiselle Germaine,

Vos lettres des 8 et 11 courant me sont bien parvenues, celle du 8 avant-hier et celle du 11 à l'instant; une des miennes a dû rester en route, car je vous ai accusé réception de votre lettre du 8.

Vous n'irez vraiment pas de chance avec ma aussi vilain temps, impossible de se promener; restez enfermé pendant les vacances, ce

Brin de bruyère cueilli à la porte de ma cagna, ici il n'y a pas d'autres fleurs, enfin, il aura toujours le mérite de venir de l'Argonne et pas très loin des lignes.

C'était hier l'ouverture de la chasse, j'aurais donné gros pour me trouver à la Chapelle à cette occasion, si j'avais eu le temps j'aurais pu y aller ici, il y a du lièvre, le caporal Lemboux du Bat.n en a tué un beau. au retour de l'adjudant de Bde j'irai; ici la chasse est toujours ouverte.

Je vous quitte je vais faire signer le courrier.

A bientôt de vos bonnes nouvelles croyez chère Mademoiselle Germaine à ma grande amitié.

Lulu

LE COURRIER DES POILUS (suite) _ *Brin de bruyère de l'Argonne, cueilli dix jours avant la grande offensive Meuse-Argonne qui se déroule du 26 septembre 1917 à l'Armistice. Ce fut aussi la plus grande opération victorieuse de l'American Expeditionary Force : le corps expéditionnaire américain du général Pershing, fort d'un million d'hommes, fait face au groupe d'armée du général allemand Max von Gallwitz, tandis que sur sa gauche, la 4e armée française du général Gouraud va affronter le groupe d'armée du prince royal de Prusse Frédéric-Guillaume. Dans sa lettre, loin de ces considérations stratégiques, L. Chevalier parle de l'ouverture de la chasse et du lièvre (il est vrai que le gibier améliorait grandement l'ordinaire du Poilu…)*

LE CLAIRON _ *Avec le généralissime JOFFRE, au début de la guerre, ce sont les charges héroïques au son du clairon, comme en 70, qui se brisent sur les positions ennemies hérissées de mitrailleuses. La 1ère bataille de la Marne, en 1914, se termine avec des armées qui s'enterrent et bombardent leurs réseaux de tranchées respectifs : une protection contre les obus fusants devient indispensable, les Poilus reçoivent un casque fin 1915…*

CASQUE ADRIAN M 1915 _ *Du fait des innombrables blessures à la tête causées par l'artillerie, l'armée française a développé un casque dans l'urgence. Plus léger que les casques allemands (Stahlhelm, février 1916) et britanniques (casque Brodie, fin 1915), le casque Adrian, inspiré de la bourguignotte du Moyen Âge, pèse 700g. environ. Conçu pour protéger les soldats des éclats des obus qui explosaient au-dessus des tranchées, le casque Adrian est distribué à partir de septembre 1915. Le spécimen ci-dessus a appartenu à l'aïeul d'un élève.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MÉDAILLE MILITAIRE.

VALEUR. DISCIPLINE.

Au Nom du Président de la République,

Le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'honneur a délivré le présent Brevet à M. Bourrud Armand

Adjudant au 2e Régiment d'Artillerie né le 19 Avril 1892, à Saint [illegible] en Lyonnais, département de la Loire, inscrit au tableau spécial (décret du 13 août 1914 et loi du 15 juin 1920) pour la Médaille Militaire par arrêté ministériel du 8 novembre 1920, pour prendre rang du 16 Juin 1920, arrêté ratifié par la loi du 30 mai 1923.

Fait à Paris, le 25 Décembre 1923

Vu, vérifié, scellé et enregistré, N° 530.473.

Le Chef du 1er Bureau

Gl Mwain

17e CORPS D'ARMÉE

33 e DIVISION

I.D. 33e BRIGADE

11e Régiment d'Infanterie

11e Compagnie

CITATION à l'Ordre du Régiment N° 350 du 17.8.18

Le Colonel Angeli Commandant le

11e Régiment d'Infanterie cite à l'ordre du Régiment

Nom et prénoms Duprat Henri

Grade Soldat Numéro matricule 486

MOTIF DE LA CITATION

Soldat particulièrement courageux. Faisant partie de la première vague au combat du 15 juillet 1918, a marché résolument à l'attaque malgré le feu violent des mitrailleuses allemandes, contribuant ainsi à la capture de prisonniers et d'un important matériel

Signé : Angeli.

Extrait certifié conforme :

En campagne, le 24 Novembre 1918.

Le Chef de Bon Gillet Commandant provisoirement le Régiment

PARIS ET LIMOGES, IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES CHARLES-LAVAUZELLE

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MODÈLE B.

Circulaire ministérielle du 6 mai 1919.

MÉDAILLE MILITAIRE.

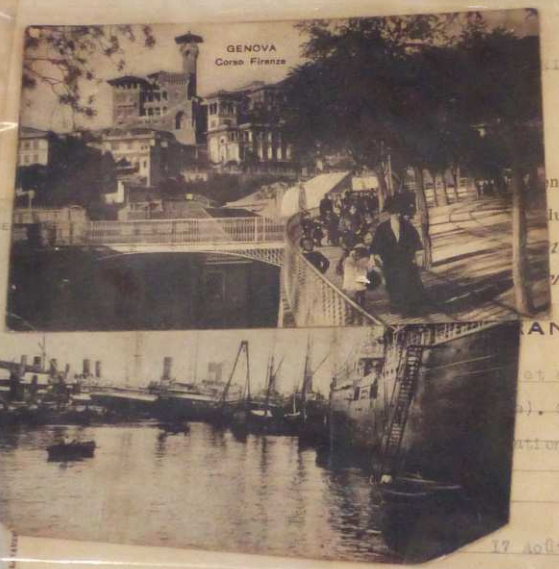

...ndu en application des décrets

...du 27 Juillet 1923,

...nui. N°: 455

...ANCE

...ot dévoué. Mort pour la

...). Croix de guerre

...tions extérieure".

17 Août 1923

Le Chef de Bataillon G INGUE

commandant le dépôt du 23e Régiment d'Infanterie,

23e RÉGIMENT D'INFANTERIE

NOTA. — Cet extrait sera remplacé par un brevet qui, aux termes du décret du 16 mars 1852, doit être ultérieurement ...ré par les soins de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur

...dication du régiment.
...nde, nom et prénoms (inscrits en grosse bâtarde).
...ordonnance le texte de la citation qui, au Journal officiel accompagne la décoration.

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille militaire, instituée 50 ans après la Légion d'honneur, le 22 janvier 1852, par Napoléon III, est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats. Elle peut être concédée en récompense de services exceptionnels aux officiers généraux.

Souvent appelée « la Légion d'honneur du sous-officier », la Médaille militaire est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération.

1ère Guerre mondiale : 950.000 médaillés, la plupart à titre posthume.

(Source : *http://www.legiondhonneur.fr/fr/page/la-medaille-militaire/86*)

CROIX DE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

La Légion d'honneur est la plus haute distinction nationale. Depuis deux siècles, elle récompense les mérites éminents des citoyens et les désigne comme modèle de civisme français.
Pour en savoir plus : *http://www.legiondhonneur.fr/fr*

Publié dans l'Illustration de 1915 à 1919, le Tableau d'honneur de la Grande Guerre rassemble les portraits de 16 486 officiers, sous-officiers, soldats et infirmières, nommés ou promus dans l'ordre de la Légion d'honneur, décorés de la Médaille militaire ou cités à l'ordre de l'Armée.
(Source : *http://jeanluc.dron.free.fr/th/THindex.htm*)

CROIX DE GUERRE

Au début de la guerre de 1914-1918, le besoin s'est fait sentir de créer une récompense pour les combattants courageux qui obtenaient une citation.
Instituée par la loi du 8 avril 1915 pour commémorer les citations individuelles depuis le début des hostilités en 1914, la croix de guerre 1914-1918 n'est plus attribuée à des personnes, françaises ou étrangères, après 1918.
Croix en bronze florentin -sculpteur Bartholomé- à quatre branches avec entre elles deux épées croisées. A l'avers, au centre, une tête de la République coiffée du bonnet phrygien ornée d'une couronne de laurier avec la légende "République Française". Au revers : 1914-1915, 1914-1916, 1914-1917, 1914-1918. A partir de 1917, des citations collectives ont été décernées à des unités militaires et des collectivités civiles. (Source : *www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr/content/les-decorations*)

CROIX DE VITTORIO VENETO

L'ordre de Vittorio bVento est créé en mars 1968, en même temps que la Médaille d'Or en Souvenir de la Guerre 1915-1918, pour le 50e anniversaire de la victoire de 1918. Il est décerné à tous les anciens combattants de la Première Guerre mondiale encore vivants, ayant servi au moins 6 mois et décorés de la Croix du Mérite de Guerre. L'attribution de cet ordre fut étendue aux anciens combattants de l'armée austro-hongroise devenus italiens après les modifications de frontière qui ont suivi la Première Guerre mondiale.
Cet "ordre" se présente sous la forme d'une croix en métal bruni (il existe des variantes de fabrication). Son nom rappelle la grande offensive victorieuse d'octobre 1918 qui va sceller le sort de la guerre sur ce front.
(Source : *www.medailles1914-1918.fr/italie-ordrevitt.html*)

MEDAILLE COMMEMORATIVE DE LA GUERRE 1870 - 1871

Je te salue enfin, Médaille
De mil huit cent soixante-dix,
Non, tu n'es pas une trouvaille,
Mais voici ce que je te dis :
On t'a reproché nos défaites,
Voyant les choses à l'envers ;
Nos vertus ne sont pas surfaites,
Toute médaille a son revers.
Tes ennemis te saluèrent
De leur mépris, de leurs discours :
Gagnés maintenant ils préfèrent
Te promettre enfin de beaux jours.
Tout Français aime le panache,
Et le moindre bout de ruban
Change le féroce bravache
En un mouton doux et bêlant.
Mais si, trahis par la Victoire
Nous n'avons plus à notre avoir
Que de minces lambeaux de gloire,
Nous avons fait notre devoir.
En attendant, pleins d'Espérance
Nous entrevoyons l'Avenir ;
Tu nous dis que pour notre France
De meilleurs jours vont revenir.
Déplorant le sort de nos armes,
Prévoyant de futurs combats,
Tu nous diras : « Séchez vos larmes
La Gloire vous attend là-bas ».
Sur la poitrine du grand-père
Tu diras aux petits enfants
Qu'ils se préparent à la Guerre
Avec des espoirs triomphants.
Quant reconquérant nos frontières
Nos braves soldats entrainés,
Guidés par les vertus altières,
Mourront pour venger leurs aînés.
Reste donc à ma boutonnière
Médaille de bronze et d'espoir,
Et dis à toute âme guerrière
L'idéal qu'elle doit avoir.

L'Abbé ACHILLE MEULEY.
Aumônier Titulaire de l'Armée en 1870.

MEDAILLE DE VERDUN

Modèle Emile Vernier « On ne passe pas », 1917.
Créée par la ville de Verdun le 20 novembre 1916, cette médaille commémorative n'est une décoration officielle, mais l'insigne des « soldats de Verdun ». Seuls ont droit à cette médaille les anciens combattants des armées françaises ou alliées qui se sont trouvés en service commandé entre le 31 juillet 1914 et le 11 novembre 1918, dans le secteur de Verdun, compris entre l'Argonne et Saint-Mihiel, dans la zone soumise au bombardement par canon.
Cette médaille comporte sur l'avers la tête de la République casquée tenant un sabre à la main avec au-dessus la légende « On ne passe pas » et la signature Vernier ; sur le revers, la façade de la Porte Chaussée, surmontée du nom de Verdun, entourée de palmes et en bas la date 21 février 1916 (début de la bataille).

Les stances de l'Abbé MEULEY, publiées 42 ans après la charge de Reichshoffen, dans "Le VÉTÉRAN" – N° 4 du 12 février 1912, page 16, annoncent déjà la conflagration de 1914, seulement 2 ans plus tard…

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS RÉFORMÉS & VIEUX MILITAIRES
Le Préfet
de la
Président

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉPARTEMENT D ORAN

SOINS GRATUITS AUX VICTIMES MILITAIRES

BÉNÉFICIAIRES

de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919.

CARNET

DE BONS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

utilisable sur toute l'étendue du territoire français, aux colonies et dans les pays de protectorat.

AVIS IMPORTANTS

I. — Le carnet est délivré par la Mairie à laquelle l'intéressé s'est fait inscrire sur les listes spéciales des bénéficiaires de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919.

II. — Aucun carnet ne doit être remis au bénéficiaire sans que toutes les indications demandées aient été portées au verso de la couverture et en tête de chaque feuillet par les soins du Maire qui devra apposer ci-contre sa signature et le cachet de la Mairie.

III. — Pour obtenir un nouveau carnet, le bénéficiaire doit, avant l'épuisement du carnet en cours, adresser sa demande à la Mairie où il est inscrit. Le Maire, après avoir vérifié que l'intéressé figure toujours régulièrement sur les listes spéciales, fera immédiatement préparer un nouveau carnet qui sera délivré sur présentation du carnet épuisé. Les carnets épuisés sont conservés par le titulaire qui doit les présenter à toute réquisition.

IV. — En cas de changement de résidence, l'intéressé doit demander à la Mairie un certificat de radiation sur le vu duquel l'inscription sera opérée sur les listes spéciales de sa nouvelle commune.

V. — Voir en dernière page le mode d'utilisation du carnet par le médecin et le pharmacien.

Modèle déposé. — Reproduction interdite.

10-705-1922 [27117]

HISTORIQUE

DU

157e RÉGIMENT D'INFANTERIE

CAMPAGNE 1914 - 1918

GAP. — IMPRIMERIE BRUN ET PIALLAT

1922

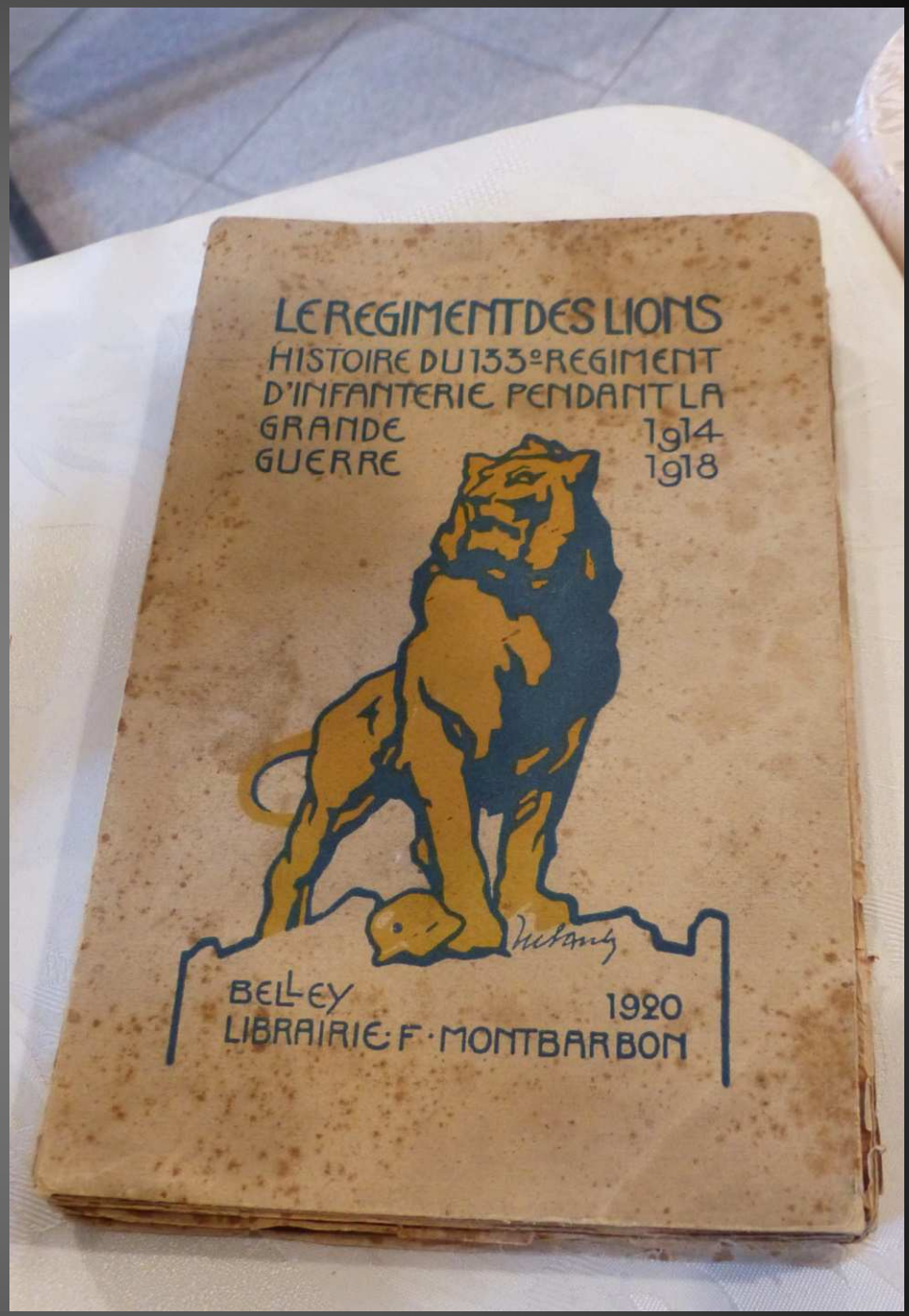

Le 133e R.I. _ *Le 133e Régiment d'Infanterie, appelé « Le régiment des Lions » et constitué sous le Premier Empire, est le premier régiment à avoir reçu la légion d'honneur pour faits d'armes durant la Grande Guerre. Cependant, la 41e brigade d'infanterie, composée des 23e et 133e R.I. qui, depuis plus de deux ans et demi, « s'étaient conduits de la façon la plus héroïque », connut un mouvement de mutinerie démarré le 1er juin 1917, dans le 2e mois de l'offensive du « Chemin des Dames ». Les sanctions furent sévères : 22 officiers ont été mutés dans d'autres unités. Au 133e R.I., privé de l'honneur de porter la fourragère, Il y eut au moins 9 condamnations prononcées, dont 4 peines de mort exécutées. (Source : wikipedia)*

ARTISANAT DE TRANCHEE _ *Durant leurs longs moments d'inaction, les Poilus, dont certains étaient de vrais orfèvres, ont réalisé toutes sortes d'objets artisanaux dans différents matériaux: laiton, aluminium, bois, et même avec des feuilles de chêne. Le Musée de l'Artisanat des tranchées à La Crau de Châteaurenard est à cet égard unique dans la région : plus d'infos à l'adresse http://www.roquepertuse.org/lafare-hps-memoire-chroniques14-18_dupont.html*

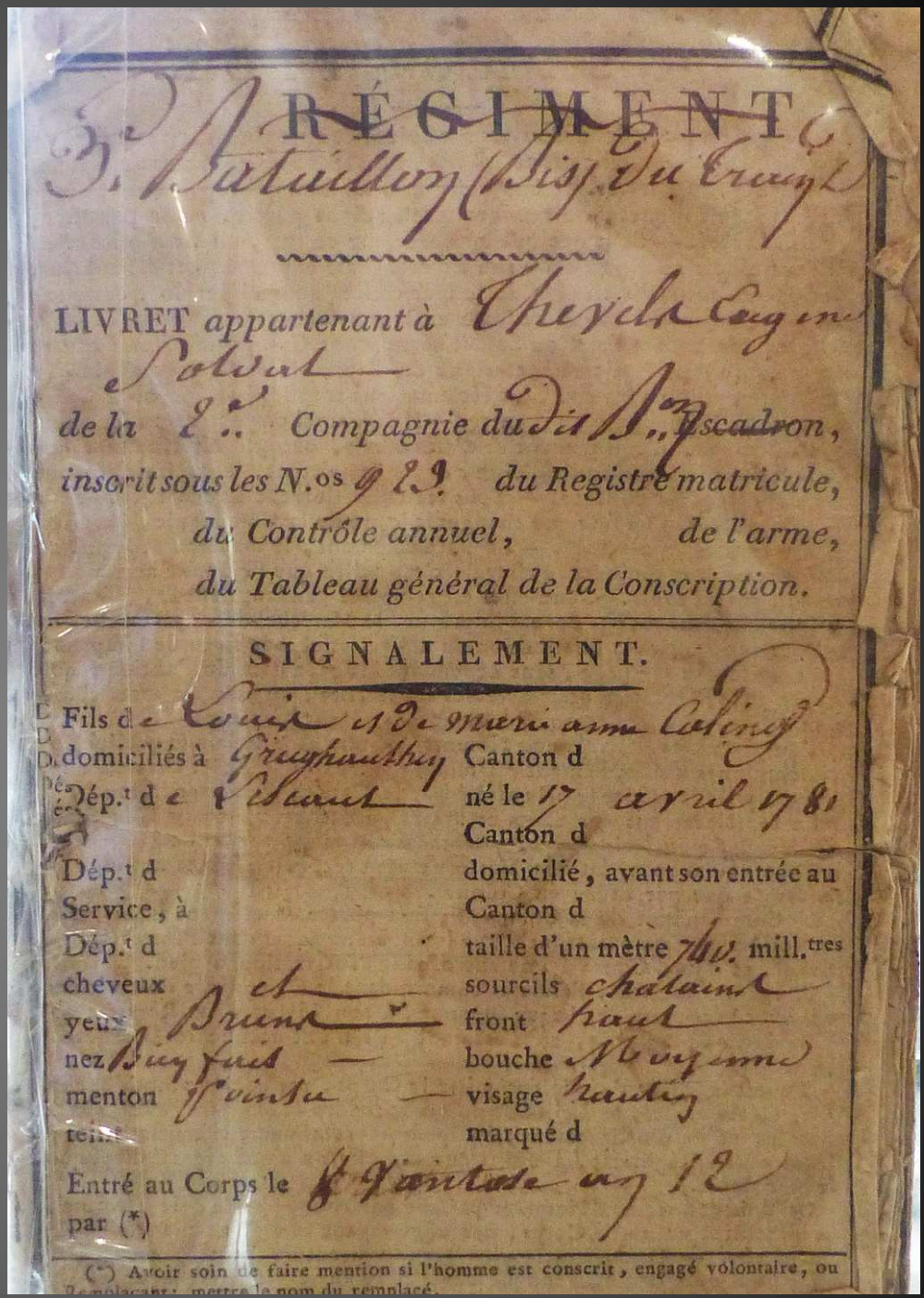

RÉGIMENT

3.e Bataillon (Bis) du Creuse

LIVRET appartenant à Chevalier Eugène
Soldat
de la 2.e Compagnie du dit 3.e Escadron,
inscrit sous les N.os 9 23 du Registre matricule,
du Contrôle annuel, de l'arme,
du Tableau général de la Conscription.

SIGNALEMENT.

Fils de Louis et de Marie anne Colinet
domiciliés à Gruyhaulthey Canton d
Dép.t de Vienne né le 17 avril 1781
Canton d
Dép.t d domicilié, avant son entrée au
Service, à Canton d
Dép.t d taille d'un mètre 760 mill.tres
cheveux et sourcils chatains
yeux Bruns front haut
nez Bien fait bouche Moyenne
menton pointu visage ovale
teint marqué d
Entré au Corps le 8 Pluviose an 12
par (*)

(*) Avoir soin de faire mention si l'homme est conscrit, engagé volontaire, ou remplaçant; mettre le nom du remplacé.

ARTISANAT DE TRANCHEE _ *Bel exemplaire d'une douille d'obus de 75 ciselée. Noter que les Poilus n'ont pas tout produit : pendant la guerre, il s'est constitué à l'arrière toute une activité de production, notamment de douilles d'obus (il y en avait des millions à disposition), objets de décoration destinés à être vendus dans toute la France. Anecdote : un collectionneur s'avisa un jour de manipuler un obus de 75 apparemment intact qui décorait le manteau d'une cheminée chez un ami : surprise, il y avait un liquide à l'intérieur, qui s'est avéré être le gaz toxique d'origine : le projectile n'avait pas été tiré… et il a dû être rapidement démilitarisé ! Par contre, aucun danger avec les douilles d'obus travaillées comme celui-ci.*

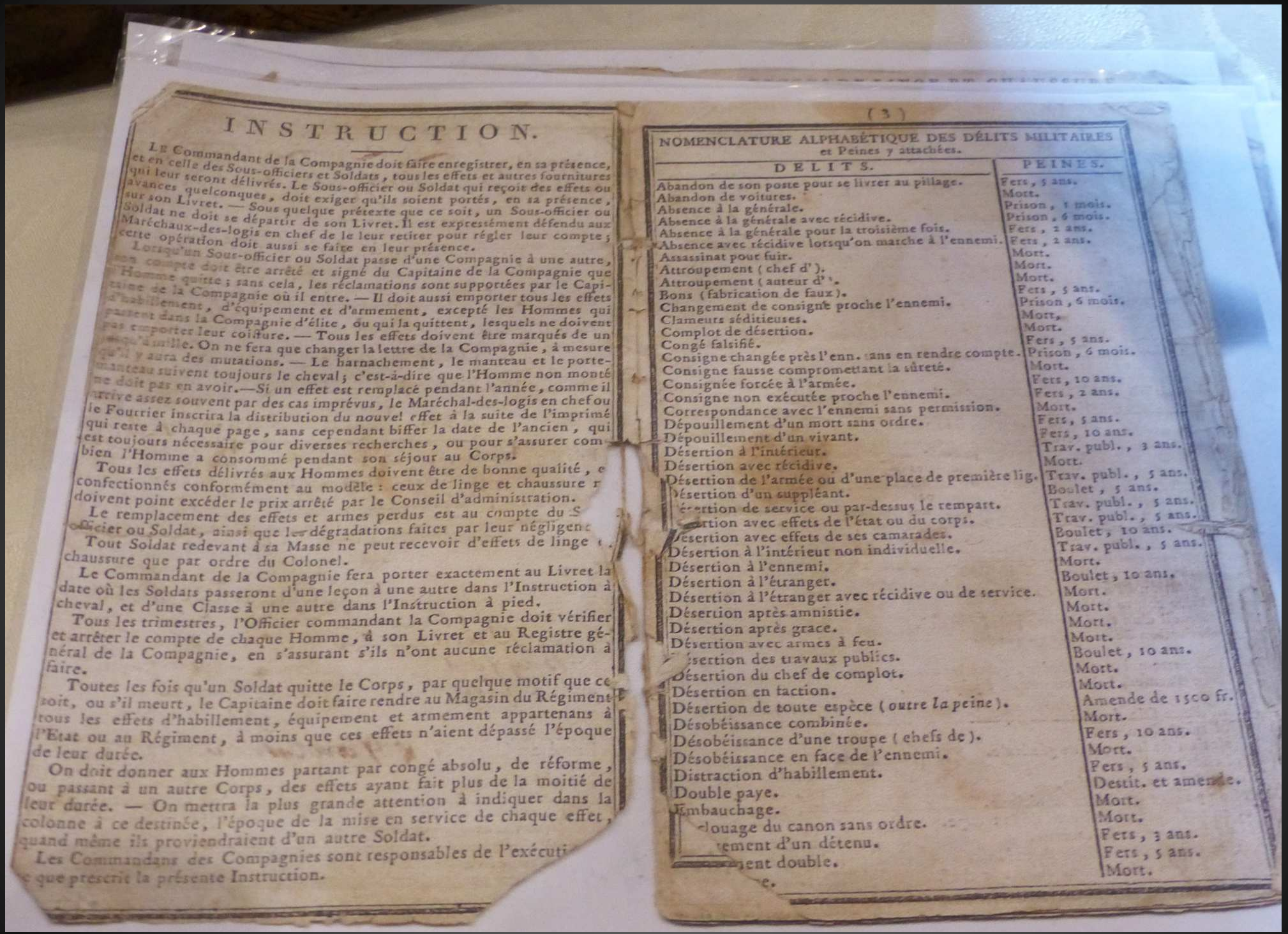

INSTRUCTION.

Le Commandant de la Compagnie doit faire enregistrer, en sa présence, et en celle des Sous-officiers et Soldats, tous les effets et autres fournitures qui leur seront délivrés. Le Sous-officier ou Soldat qui reçoit des effets ou avances quelconques, doit exiger qu'ils soient portés, en sa présence, sur son Livret. — Sous quelque prétexte que ce soit, un Sous-officier ou Soldat ne doit se départir de son Livret. Il est expressément défendu aux Maréchaux-des-logis en chef de le leur retirer pour régler leur compte; cette opération doit aussi se faire en leur présence.

Lorsqu'un Sous-officier ou Soldat passe d'une Compagnie à une autre, son compte doit être arrêté et signé du Capitaine de la Compagnie que l'Homme quitte; sans cela, les réclamations sont supportées par le Capitaine de la Compagnie où il entre. — Il doit aussi emporter tous les effets d'habillement, d'équipement et d'armement, excepté les Hommes qui passent dans la Compagnie d'élite, ou qui la quittent, lesquels ne doivent pas emporter leur coiffure. — Tous les effets doivent être marqués de un [illegible] mille. On ne fera que changer la lettre de la Compagnie, à mesure qu'il y aura des mutations. — Le harnachement, le manteau et le porte-manteau suivent toujours le cheval; c'est-à-dire que l'Homme non monté ne doit pas en avoir.—Si un effet est remplacé pendant l'année, comme il arrive assez souvent par des cas imprévus, le Maréchal-des-logis en chef ou le Fourrier inscrira la distribution du nouvel effet à la suite de l'imprimé qui reste à chaque page, sans cependant biffer la date de l'ancien, qui est toujours nécessaire pour diverses recherches, ou pour s'assurer combien l'Homme a consommé pendant son séjour au Corps.

Tous les effets délivrés aux Hommes doivent être de bonne qualité, [illegible] confectionnés conformément au modèle: ceux de linge et chaussure [illegible] doivent point excéder le prix arrêté par le Conseil d'administration.

Le remplacement des effets et armes perdus est au compte du S[illegible] officier ou Soldat, ainsi que les dégradations faites par leur négligen[illegible]

Tout Soldat redevant à sa Masse ne peut recevoir d'effets de linge [illegible] chaussure que par ordre du Colonel.

Le Commandant de la Compagnie fera porter exactement au Livret la date où les Soldats passeront d'une leçon à une autre dans l'Instruction à cheval, et d'une Classe à une autre dans l'Instruction à pied.

Tous les trimestres, l'Officier commandant la Compagnie doit vérifier et arrêter le compte de chaque Homme, à son Livret et au Registre général de la Compagnie, en s'assurant s'ils n'ont aucune réclamation à faire.

Toutes les fois qu'un Soldat quitte le Corps, par quelque motif que ce soit, ou s'il meurt, le Capitaine doit faire rendre au Magasin du Régiment tous les effets d'habillement, équipement et armement appartenans à l'Etat ou au Régiment, à moins que ces effets n'aient dépassé l'époque de leur durée.

On doit donner aux Hommes partant par congé absolu, de réforme, ou passant à un autre Corps, des effets ayant fait plus de la moitié de leur durée. — On mettra la plus grande attention à indiquer dans la colonne à ce destinée, l'époque de la mise en service de chaque effet, quand même ils proviendraient d'un autre Soldat.

Les Commandans des Compagnies sont responsables de l'exécuti[illegible] que prescrit la présente Instruction.

NOMENCLATURE ALPHABÉTIQUE DES DÉLITS MILITAIRES et Peines y attachées.

DELITS.	PEINES.
Abandon de son poste pour se livrer au pillage.	Fers, 5 ans.
Abandon de voitures.	Mort.
Absence à la générale.	Prison, 1 mois.
Absence à la générale avec récidive.	Prison, 6 mois.
Absence à la générale pour la troisième fois.	Fers, 2 ans.
Absence avec récidive lorsqu'on marche à l'ennemi.	Fers, 2 ans.
Assassinat pour fuir.	Mort.
Attroupement (chef d').	Mort.
Attroupement (auteur d').	Mort.
Bons (fabrication de faux).	Fers, 5 ans.
Changement de consigne proche l'ennemi.	Prison, 6 mois.
Clameurs séditieuses.	Mort.
Complot de désertion.	Mort.
Congé falsifié.	Fers, 5 ans.
Consigne changée près l'enn. sans en rendre compte.	Prison, 6 mois.
Consigne fausse compromettant la sûreté.	Mort.
Consignée forcée à l'armée.	Fers, 10 ans.
Consigne non exécutée proche l'ennemi.	Fers, 2 ans.
Correspondance avec l'ennemi sans permission.	Mort.
Dépouillement d'un mort sans ordre.	Fers, 5 ans.
Dépouillement d'un vivant.	Fers, 10 ans.
Désertion à l'intérieur.	Trav. publ., 3 ans.
Désertion avec récidive.	Mort.
Désertion de l'armée ou d'une place de première lig.	Trav. publ., 5 ans.
Désertion d'un suppléant.	Boulet, 5 ans.
[illegible]ertion de service ou par-dessus le rempart.	Trav. publ., 5 ans.
[illegible]rtion avec effets de l'état ou du corps.	Trav. publ., 5 ans.
[illegible]ésertion avec effets de ses camarades.	Boulet, 10 ans.
Désertion à l'intérieur non individuelle.	Trav. publ., 5 ans.
Désertion à l'ennemi.	Mort.
Désertion à l'étranger.	Boulet, 10 ans.
Désertion à l'étranger avec récidive ou de service.	Mort.
Désertion après amnistie.	Mort.
Désertion après grace.	Mort.
Désertion avec armes à feu.	Mort.
[illegible]ésertion des travaux publics.	Boulet, 10 ans.
Désertion du chef de complot.	Mort.
Désertion en faction.	Mort.
Désertion de toute espèce (*outre la peine*).	Amende de 1500 fr.
Désobéissance combinée.	Mort.
Désobéissance d'une troupe (chefs de).	Fers, 10 ans.
Désobéissance en face de l'ennemi.	Mort.
Distraction d'habillement.	Fers, 5 ans.
Double paye.	Destit. et amende.
Embauchage.	Mort.
[illegible]clouage du canon sans ordre.	Mort.
[illegible]vement d'un détenu.	Fers, 3 ans.
[illegible]ment double.	Fers, 5 ans.
[illegible]e.	Mort.

LES DELITS MILITAIRES _ *Page de droite, on note pas moins de VINGT-ET-UN délits punis par la peine de mort, la plupart ayant à voir avec la notion de trahison, i-e « clameurs séditieuses », désertion et désobéissance…*

ARTISANAT DE TRANCHEE _ *Ces objets ne furent pas l'apanage des troupes françaises ; comme l'Allemagne était en pénurie de matières premières à cause du blocus imposé par les forces navales alliées, tout le métal était recyclé dans l'industrie de guerre du Reich, ce qui ne laissait quasiment rien aux soldats de Guillaume II pour fabriquer de tels objets sur le front. Par contre, dans les camps français, les prisonniers de guerre allemands ont eu tout le loisir – et la matière première – pour produire des briquets comme ceux-ci… les Allemands, qui sont restés prisonniers des camps français jusqu'au tout début des années 1920, ont été parfois employés au nettoyage des champs de bataille : récupération des corps et des munitions non explosées.*

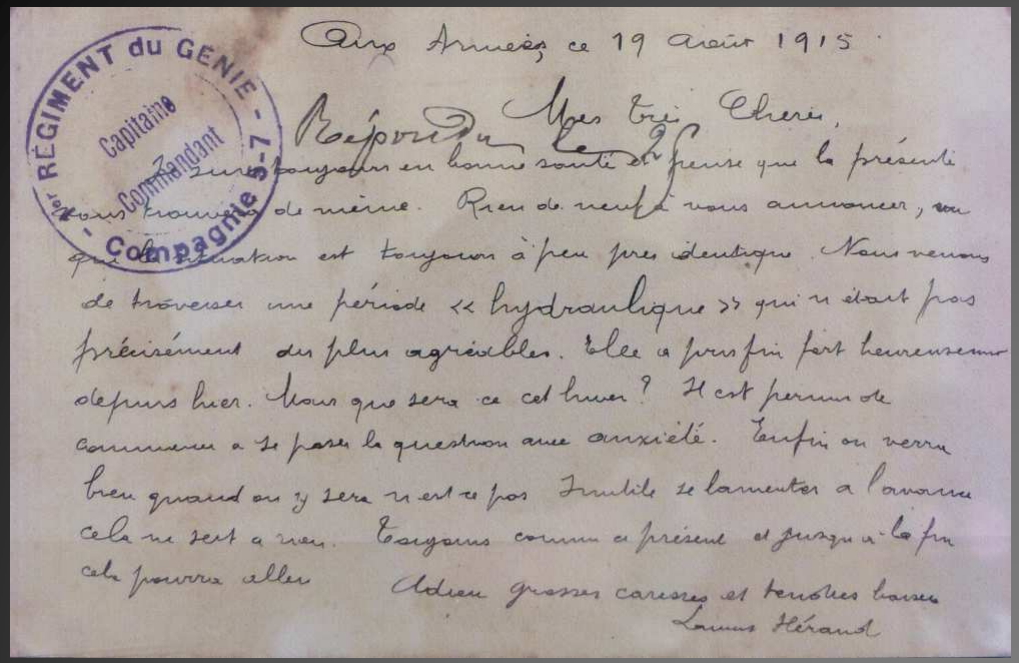

Aux Armées, ce 19 Août 1915

Mes très Chères,

Réponse à votre [illegible] Je suis toujours en bonne santé et j'espère que la présente vous trouvera de même. Rien de neuf à vous annoncer, sauf que la situation est toujours à peu près identique. Nous venons de traverser une période « hydraulique » qui n'était pas précisément des plus agréables. Elle a fort heureusement cessé depuis hier. Mais que sera ce cet hiver ? Il est permis de commencer à se poser la question avec anxiété. Enfin on verra bien quand on y sera mais il est ce pas inutile se lamenter à l'avance cela ne sert à rien. Espérons comme à présent et jusqu'à la fin cela pourra aller

Adieu grosses caresses et tendres baisers

Laurent Hérand

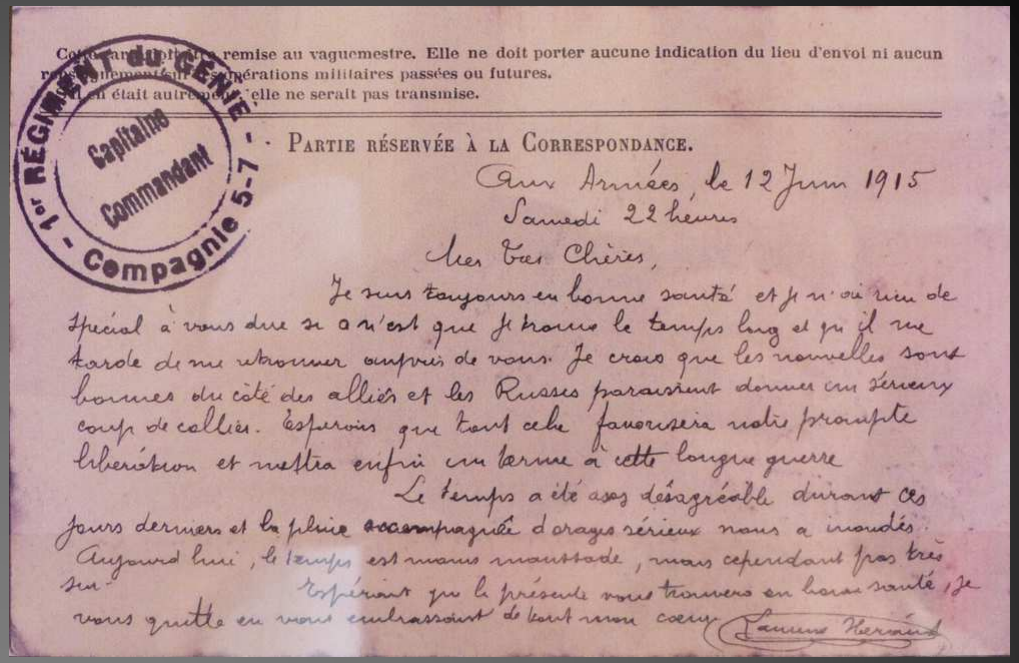

Cette carte ne doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures.
Si elle était autrement rédigée elle ne serait pas transmise.

PARTIE RÉSERVÉE À LA CORRESPONDANCE.

Aux Armées, le 12 Juin 1915
Samedi 22 heures

Mes très Chères,

Je suis toujours en bonne santé et j'ai rien de spécial à vous dire si ce n'est que je trouve le temps long et qu'il me tarde de me trouver auprès de vous. Je crois que les nouvelles sont bonnes du côté des alliés et les Russes paraissent donner un sérieux coup de collier. Espérons que tout cela favorisera notre prompte libération et mettra enfin un terme à cette longue guerre

Le temps a été assez désagréable durant ces jours derniers et la pluie accompagnée d'orages sérieux nous a inondés. Aujourd'hui, le temps est moins maussade, mais cependant pas très sûr.

Espérant que la présente vous trouvera en bonne santé je vous quitte en vous embrassant de tout mon cœur

Laurent Hérand

CORRESPONDANCE _ *Jamais les Français ne se sont autant écrit que pendant la Première Guerre mondiale. Si le rythme d'une lettre par jour était courant, certains soldats en écrivaient et recevaient deux, voire plus encore…Tous les soldats écrivent, officiers ou hommes de troupe, et presque tout le temps : aux parents, à l'épouse, aux amis de la famille, aux camarades de combat, même peu éloignés, car il est difficile, voire impossible, de se déplacer. Pour beaucoup, écrire va devenir une habitude, presque une manie. Les armées françaises ont organisé un efficace service du courrier, essentiel pour le moral du Poilu à l'avant, et des familles à l'arrière. D'où ces cartes postales de correspondance militaire : bien entendu, la censure était sévère, pas question de mentionner les lieux des combats et autres détails stratégiques, susceptibles d'informer l'ennemi qui avait des espions …*
Plus d'infos sur le « Trésor et Poste » de la Grande Guerre : http://guerre1418.org/html/thematiques_courrier.html

JOURNÉE du POILU
1915

Le Galant Poilu
Voilà ce qui nous manque au front, ma chère Marianne
l'élégance et la grâce féminine !
Vive la France!
GRAINE DE POILU

FRANCE
1915
GRAINE DE POILU

Notre Glorieux
75
Le cauchemar du Boche

NANTEUIL
1914 50e Anniversaire 1964
Bataille de la Marne
LA SOUSCRIPTION VA ETRE CLOSE
LE 16
AVEZ-VOUS SOUSCRIT?

Honneur à la Classe 1917
Vive la France !

Ils viennent !...
1914

Ecole Française en Misare

LES CARTES POSTALES, OUTIL DE PROPAGANDE _ *Sur plusieurs panneaux, les élèves ont affiché une belle collection de cartes postales de la Grande Guerre dont les sujets sont toujours très explicites : héroïsme du soldat français, sauvagerie du soldat allemand, Alsace martyrisée, présence réconfortante des « Anges blancs » du service de Santé (les infirmières des 3 associations de la Croix-Rouge : SSBM ou Société de Secours aux Blessés Militaires, fondée en 1864 par Henry Dunand ; ADF ou Association des Dames Françaises, créée en 1879 ; UFF ou Union des femmes de France, créée en 1881) _ VOIR http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/saone-et-loire/chalon-sur-saone/les-cartes-postales-outils-de-propagande-794335.html*

Vive l'air pur et l'espace
CROIX ROUGE FRANCAISE

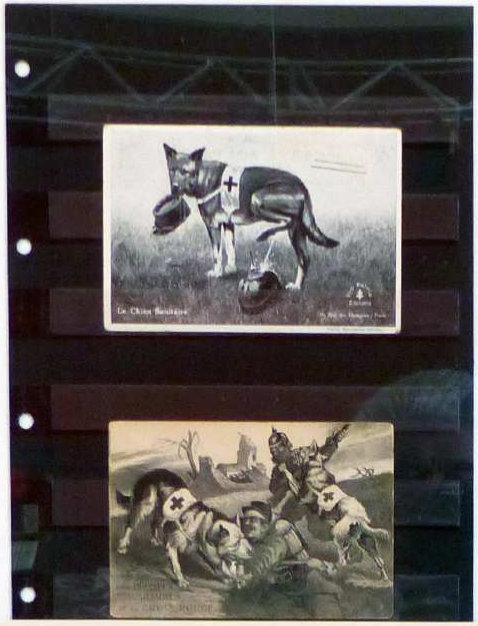

LA CROIX-ROUGE

CROIX-ROUGE FRANCAISE

JOURNEE du POILU
25 et 26 DECEMBRE
1915

Le Galant Poilu
Voilà ce qui nous manque au front ma chère Marraine l'élégance et la grace féminine!
Vive la France!
GRAINE DE POILU

FRANCE 1915
GRAINE DE POILU

Notre Glorieux 75
Le Cauchemar du Boche

JEANNE D'ARC A ORLÉANS.

JEANNE D'ARC _ *« Jeanne d'Arc à Orléans », page 81 du livre « Histoire de l'Armée française » (Cours moyen) publié par Belin Frères en 1894. L'héroïne de Domrémy, qui, en 1429, libéra Orléans assiégée par les Anglais, fut très populaire parmi les Poilus, en tant que symbole absolu du combat victorieux face à l'envahisseur. Jeanne d'Arc (1412-1431), béatifiée en 1909 puis canonisée en 1920, est devenue une des quatre saintes patronnes secondaires de la France, dont la fête nationale instituée par la loi en 1920 a été fixée au 2e dimanche de mai. Chaque année, Orléans célèbre son héroïne lors des Fêtes Johanniques qui se déroulent entre le 29 avril et le 8 mai, manifestation exceptionnelle avec le 2e plus grand défilé militaire de France et de très nombreuses animations et cortèges dans l'ensemble de la ville.*

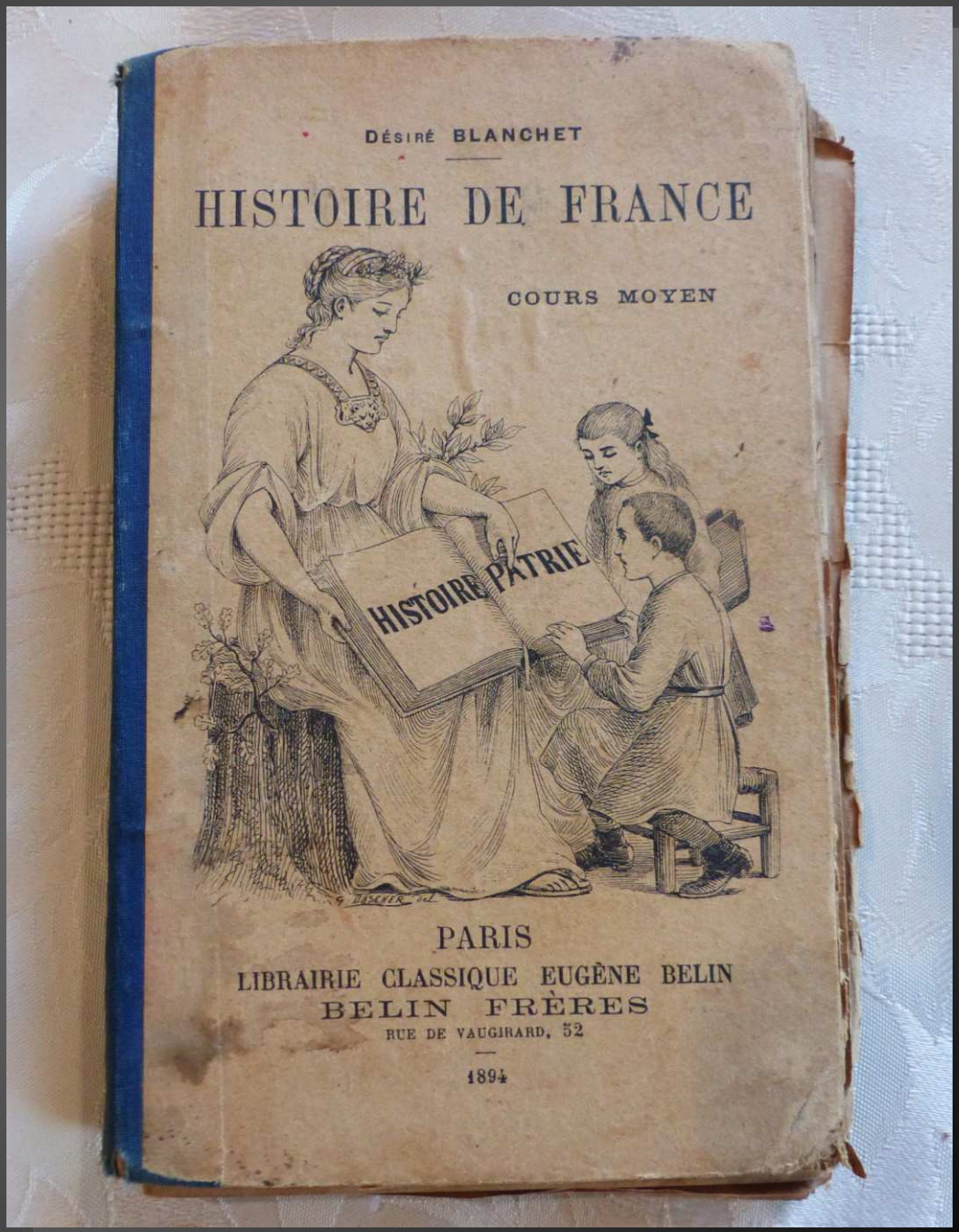

HISTOIRE DE FRANCE

Comparer l'enseignement officiel de l'Histoire de France sur les 100 dernières années, entre 1917 et 2017, permet d'appréhender la distance qui s'est creusée entre la relation des faits et l'éducation des Élèves.

LA FARE-LES-OLIVIERS, Exposition « L'âme des livres anciens, Culture et Patrimoine »

Images prises les 15,16 et 17 mars 2017

Cette exposition de Livres Anciens réalisée par les élèves du collège Louis Leprince Ringuet sous la direction de leur professeur Mr MOUGEOLLE, a mobilisé les énergies plusieurs mois durant, dans une véritable chasse au trésor, c'est-à-dire des livres antérieurs à 1935, accompagnés d'objets permettant d'illustrer illustrant leur contexte historique.
Non seulement les élèves ont pu exhumer de vraies pépites qui dormaient dans les archives familiales, mais aussi (re)découvrir à la fois le plaisir de la lecture à l'heure du tweet, la liberté que donne le savoir condensé dans ces ouvrages, la confiance que procure la maîtrise d'un langage élaboré, la richesse de notre patrimoine hérité d'une interminable lignée ancestrale, et la responsabilité inhérente à la préservation et la transmission du dit patrimoine.

Les documents suivants ont été publiés pour rendre compte de cette exposition :

L'EXPOSITION
ARTS
AVENTURE
BD
BIBLES
COLONIES
COSMOPOLITISME
CUISIINE
VIEILLE ECOLE
EDUCATION
ENFANCE
GEOGRAPHIE
HISTOIRE 1914-1918
LA FARE
LITTÉRATURE
MEDECINE
MODE
MONNAIE
PHOTOGRAPHIE
RELIURE
RURALITE
SCIENCES NATURELLES
TECHNOLOGIE

Document créé par le webmaster pour le site www.roquepertuse.org
Photographies : JP LARDIERE

Edité le 11 avril 2017